

Le PSMT : traduction d'une conduite stratégique affirmée

Le programme scientifique à moyen terme (PSMT) approuvé par le Conseil d'Administration de février se caractérise par : la continuité et des axes d'action renforcés.

La continuité : l'IRES créé fin 1982 dont l'identité réside dans sa finalité : « au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs », a vite compris qu'une démarche stratégique, de moyen terme, était nécessaire afin de disposer d'un référentiel de travail solide. Si l'on se réfère aux trois programmes précédents, on s'aperçoit que la continuité demeure la marque principale même si des inflexions sont à chaque fois opérées pour tenir compte de l'évolution de la demande exprimée par les différents acteurs.

Des axes d'action renforcés : Dans ce PSMT, plusieurs aspects intéressent particulièrement le monde syndical :

- l'évolution de l'entreprise et de ses modes de gouvernance : restructurations, délocalisations, pratiques d'externalisation ;

- l'emploi et le travail : la qualité de l'emploi, les stratégies d'emploi des entreprises, une meilleure connaissance du marché du travail.

L'étude des relations professionnelles, avec une connaissance actualisée du paritarisme et du monde patronal, sera bienvenue tout comme la connaissance des nouvelles formes de rémunération.

Il faut insister sur le travail systématique de comparaison internationale qui constitue un point fort de l'identité professionnelle de l'IRES. Cet atout se manifeste dans des domaines variés comme l'analyse des systèmes d'assurance maladie et de retraites, l'étude des dynamiques salariales comparées en Europe, les comités de groupes européens et bien d'autres.

En conclusion, un plan stratégique n'est rien sans des moyens humains et financiers correspondants.

Sur le plan humain les effectifs de l'IRES –sur longue période– sont passés de 16 personnes en 1983 à 33 en 2005 mais, les moyens financiers sont désormais « sous contrainte » en 2003, comme en 2004 notre subvention publique aura été arbitrairement réduite.

Formulons l'espoir que nous réussissions enfin à faire entendre à nos divers interlocuteurs publics le bien fondé du travail de l'IRES, Institut au service des organisations syndicales, qui contribue par ses travaux à une information économique et sociale pluraliste.

Jean-Pierre MOUSSY
Président de l'IRES

L'IRES a adopté son programme scientifique 2005-2009

Au cours de ses programmes scientifiques successifs, l'IRES a entretenu un fil directeur, celui de la compréhension des transformations du rapport salarial, dans le contexte de la mondialisation et de l'intégration européenne. Ce fil directeur a cultivé la méthode de la comparaison internationale, pour mieux situer le cas français dans la gamme des expériences nationales. Il a ainsi pleinement entretenu la raison d'être de l'IRES, institut de recherche au service des organisations syndicales représentatives.

Les groupes de travail permanents

Au cours de l'année 2004, le programme scientifique 2005-2009⁽¹⁾ a fait l'objet d'une série de discussions, lors de réunions rassemblant les chercheurs et les conseillers techniques des organisations syndicales, ainsi qu'au sein du bureau de l'IRES et avec les composantes syndicales et scientifiques du Conseil d'administration. Il a donné lieu aussi à échange avec des homologues européens de l'IRES, c'est-à-dire des instituts liés aux organisations syndicales de différents pays, lors d'un atelier organisé à Paris en novembre 2004. Il a été validé par le Conseil d'administration de l'IRES, réuni le 15 février 2005. Dans le cours de ces discussions, une idée fédératrice s'est dégagée pour faire plus fortement connexion entre les différents groupes de travail permanents de l'IRES : que devient la cohésion du monde salarial face à d'intenses transformations structurelles, qui le déstabilisent et le différencient ?

La démarche du **groupe Relations Professionnelles** aborde de plein pied cet enjeu. Les groupes leaders du salariat, qui donnaient le ton à la négociation collective, conservent-ils une capacité de diffusion de leurs acquis ou deviennent-ils vulnérables à la précarisation qui frappe des catégories plus subordonnées de salariés ? La question ainsi posée est celle de la place des relations professionnelles et des négociations collectives dans la production des règles qui gouvernent la cohésion sociale dans son ensemble. Avancer dans la réponse suppose bien sûr d'évaluer la portée de nouveaux espaces de négociation, comme les comités d'entreprise européens. Cet effort suscite une interrogation de nature existentielle sur le rôle du syndicalisme dans les sociétés contemporaines. Abordée par les chercheurs de l'IRES comme un objet sociologique, cette interrogation est légitimée par les préoccupations qu'expriment les syndicalistes eux-mêmes. Elle incite aussi, de concert avec les administrations concernées du ministère du travail, à approfondir la connaissance statistique et analytique du champ des relations professionnelles en France, qui reste très imparfaite.

Ces préoccupations se retrouvent dans les réflexions des **groupes Emploi et Revenu salarial**. Le groupe *Emploi* mène des études fines sur les différents segments du marché du travail et sur les politiques d'emploi ciblées sur les catégories correspondantes de personnes. L'ambition est aujourd'hui de comprendre plus franchement comment, au travers du traitement de ces différentes catégories, se forment et se diffusent de

nouvelles normes d'emploi qui concourent à la transformation du marché du travail. Quels rôles jouent les logiques de recrutement mises en œuvre par les employeurs, les nouvelles formes d'intermédiation sur le marché du travail, les politiques publiques elles-mêmes ? Comment interagissent les normes d'emploi, l'accès à la protection sociale, la diversification des modes de rémunération pour expliquer les nouvelles différenciations au sein du salariat ? Quel est l'impact d'une gouvernance des entreprises impulsée par les actionnaires, qui rend permanentes les pratiques de restructuration et met en cause les modes antérieurs de protection de l'emploi ? En fin de compte, que devient l'idée de plein emploi, confrontée à cet ensemble de processus ?

Ces évolutions conduisent à porter attention au rapport entre emploi et protection sociale, aux évolutions de la protection sociale face à la mobilité et à la discontinuité des trajectoires individuelles. Ce rapport est aujourd'hui un lieu d'émulation pratique et intellectuelle : il y a une pluralité persistante de modèles nationaux sur les mérites desquels le débat est ouvert ; il y a aussi une pluralité d'hypothèses, y compris si l'on se borne aux courants de pensée qui font l'effort de dépasser une conception strictement individualiste et marchande de l'employabilité. La confrontation rigoureuse entre ces approches est nécessaire, afin de livrer des idées fondées sur des questions intéressant vivement les organisations syndicales, lorsqu'elles parlent de sécurisation des parcours professionnels ou de sécurité sociale professionnelle.

Cet intérêt porté à l'interaction entre emploi et protection sociale ne signifie pas que cette dernière puisse être réduite à un instrument au service des politiques d'emploi, en vue d'exercer des incitations efficaces sur l'effort productif des individus. Considérer la protection sociale comme un « facteur productif », pour reprendre le langage communautaire, est ambivalent. C'est reconnaître son apport à l'efficacité économique mais ce peut aussi conduire à la banaliser, comme un « produit » soumis à la loi commune du marché. Afin d'éviter cette réduction, l'analyse de ses évolutions a pour contrepartie nécessaire le retour, y compris théorique, sur les « fondamentaux » de la protection sociale et leurs finalités socio-politiques.

Ces axes de travail débouchent sur une volonté de meilleure compréhension comparative, entre pays européens, des interactions entre les politiques publiques (*policy mix* macroéconomique, politiques d'emploi, politiques sociales) et les performances de croissance, de productivité et d'emploi. Il s'agit, en toute modestie, de contribuer à dépasser la césure, toujours présente dans la production communautaire, entre les analyses sur la gouvernance macroéconomique d'un côté, la stratégie de Lisbonne de l'autre. L'IRES, par différents canaux, est inséré dans une série de lieux où s'évalue la Stratégie Européenne pour l'Emploi. C'est un acquis à faire fructifier.

Enfin, les questions du travail ne sont pas réductibles à celles de l'emploi. La manière dont les salariés vivent, subissent ou maîtrisent l'épreuve du travail fait partie du champ scientifique de l'IRES et est au cœur des préoccupations de son **groupe Travail**. Ce n'est pas indépendant des transformations du marché du travail et des normes d'emploi. La subordination dans le travail commence souvent dans la logique même du

recrutement. Et à l'autre bout, ce qui fait drame, ce n'est pas seulement la perte d'emploi, c'est la cassure du rapport au travail, de l'identité professionnelle.

Comprendre comment interagissent les stratégies de ressources humaines des entreprises et la réalité du travail, qu'elles ne contrôlent qu'imparfaitement, conduit à assumer des débats théoriques sur la nature des concepts appropriés à cet effort de compréhension : conditions de travail ou conditions d'exercice de l'activité, qualifications ou compétences. L'abstraction apparente de ces débats théoriques ne doit pas masquer le fait qu'ils rejoignent des enjeux au cœur de l'activité syndicale, depuis sa naissance. A l'orée du syndicalisme, il fallait être un « bon ouvrier » pour rejoindre le syndicat. L'histoire du syndicalisme incorpore un rapport évolutif à cette question de la « mise au travail ». Il n'est pas indifférent, à cet égard, que le Ministère du travail prépare la célébration de son centenaire, en 2006. L'IRES s'associe activement à la préparation de la dimension scientifique de cet événement⁽²⁾.

Les projets transversaux

L'observation et l'analyse de l'*actualité internationale des problèmes du travail* font partie de l'identité de l'IRES. L'ensemble des activités couvertes par cet intitulé (*Chronique internationale*, Séminaire international sur les relations professionnelles, Centre national correspondant de l'Observatoire Européen des Relations Industrielles de Dublin) entretient l'acquis de l'IRES en matière de comparaison internationale. Cet acquis est à prolonger par une meilleure compréhension des interactions entre systèmes nationaux, qu'elles passent par les interdépendances économiques ou par les processus politiques. Pour prendre un exemple sur lequel l'IRES informe beaucoup, la mise en cause de l'économie sociale de marché allemande n'est pas indépendante de la manière dont se sont noués les rapports de compétitivité entre systèmes productifs nationaux au cours du passage à la zone euro. La méconnaissance de ces interactions participe des contradictions de la construction européenne.

Cette mobilisation de l'acquis comparatif pour mieux comprendre les interactions internationales sera au cœur de l'évolution adoptée pour le projet *Mondialisation financière et transformations du rapport salarial*, qui participait au précédent programme scientifique. Ce projet est dédoublé en deux projets complémentaires :

Anciennes et nouvelles formes de rémunération salariale

Ce premier projet abordera deux questions clefs :

– Quel « retour du marché » dans la détermination des niveaux, des structures et des évolutions de salaires, à l'encontre des logiques normatives portées par les conventions collectives ? La décentralisation de la négociation salariale au niveau de l'entreprise est une tendance assez générale, corrigée de manière diverse par l'intervention des Etats et par les efforts pour remettre sur pied des cadres collectifs. Cette décentralisation signifie aussi la pénétration des logiques internes aux entreprises par le marché externe du travail. Celui-ci est davantage fait d'appariements individualisés entre

offreurs et demandeurs d'emplois et perd toute référence solide à des normes collectives déterminées de manière autonome par les acteurs sociaux.

– Quelles sont les logiques portées par les nouvelles formes de rémunération variable, en termes de gestion des ressources humaines, de répartition de la valeur ajoutée, d'incitations exercées sur les salariés et d'inégalités entre eux ? Il s'agit d'approfondir la connaissance de ces formes, qui manifestent une diversité de finalités sociales tout en reposant fréquemment sur un principe d'accumulation patrimoniale.

Stratégies et gouvernance des entreprises, restructurations et politique industrielle

L'objectif est de transformer en une véritable opération de recherche le questionnement collectif auquel s'est livré le séminaire *Restructurations*, mis en place fin 2003 entre syndicalistes, chercheurs et praticiens. L'analyse critique des stratégies des entreprises, spécialement des grands groupes, sera privilégiée. Elle ne sera pas dissociée d'une interrogation sur le devenir des politiques publiques qui interfèrent avec ces stratégies (politiques industrielles, financières, de concurrence). C'est un domaine où l'expérience de terrain des syndicalistes peut être particulièrement mobilisée à des fins de connaissance.

En adoptant ces orientations de travail, les chercheurs et les instances de l'IRES ont réaffirmé la vocation scientifique de

l'IRES. Les discussions menées ont aussi permis de préciser la place que peut prendre l'IRES dans l'évaluation des politiques publiques à propos desquelles l'institut est sollicité par des interlocuteurs externes. L'évaluation n'a pas une fonction de découverte, laquelle prend place dans un processus scientifique ouvert ; mais l'évaluation mobilise les acquis de la recherche pour répondre à des questions précises, dont les finalités sont normatives. Le « fonds de recherche » dont dispose et que développe une équipe scientifique conditionne sa capacité à maîtriser son rapport à l'évaluation. A cet égard, l'IRES est à même de proposer une capacité d'évaluation indépendante et critique des politiques publiques, dans ses domaines de compétences. Il s'agit d'élaborer des jugements pertinents, quantitatifs ou qualitatifs, sur les politiques publiques et leur interaction avec les stratégies des entreprises, à partir de la recherche menée dans l'Institut. Ce peut être un apport à la capacité d'intervention autonome des organisations syndicales, qui leur permette de mieux apprécier l'interaction entre les politiques publiques, les décisions privées et leurs propres stratégies.

Jacky Fayolle
Directeur de l'IRES

1) Le lecteur pourra trouver une présentation exhaustive de ce programme dans un supplément au n°46, 2004-3, de la Revue de l'IRES

2) Le lecteur pourra bénéficier d'une présentation détaillée en prenant connaissance de la précédente Lettre de l'IRES n° 62.

IRES

Biblio

Chronique Internationale de l'IRES

n°93 – mars 2005

Royaume-Uni : Echéance électorale et relations Labour-syndicats
Christian DUFOUR

Irlande :

- Les fonctionnaires à l'heure du management de la performance
- Gouvernement : on déménage !
Pascal UGHETTO

Etats-Unis :

La politique d'affirmative action
Mouna VIPREY

Union européenne :

Après l'élargissement
Jacky FAYOLLE

La Revue de l'IRES

n° 46 – 3/2005

La crise chronique du système de santé américain
Catherine SAUVIAT

Organiser l'emploi public : un éclairage historique sur le rôle de la contrainte territoriale
Odile JOIN-LAMBERT

De la différenciation coloniale à la discrimination systémique ?
Laure PITTI

Dossier

Les congés destinés aux parents : une perspective européenne

- Un état des lieux des congés destinés aux parents dans vingt pays européens
- Les congés aux parents : contre l'égalité entre femmes et hommes ?

Antoine MATH, Christèle MEILLAND

Supplément

- Programme scientifique à moyen terme 2000-2004 : rapport d'activité

- Programme scientifique à moyen terme 2005-2009

Instituto per il Lavoro et Fondation Hans-Böckler. Conférence européenne « Relancer le rôle innovateur de l'industrie automobile ». Participation d'Udo Rehfeldt comme rapporteur de la session sur « Le processus de restructuration et la régulation sociale du travail ». (Turin, 7-8 mars 2005)

Institut de formation supérieure (IFS) Meslay. Formation de cadres pour établissements sociaux. Conférence de Pierre Volovitch « La protection sociale en Europe. Etat des lieux et débats ». (Montaigu, 11 janvier 2005)

Lasaire. Huitième biennale « L'Europe élargie et la mondialisation ».

- présidence par Christian Dufour de la Table ronde sur « L'évolution des relations professionnelles en Europe »

- présidence par Udo Rehfeldt de la Table ronde sur « L'efficacité des nouvelles formes de régulation sociale »

- intervention d'Adelheid Hege dans l'atelier « Relations sociales, élargissement, mondialisation » sur le thème « L'Allemagne, son modèle social et l'Europe ».

- Communication de Pierre Volovitch « Pourquoi certains veulent introduire de la concurrence dans les systèmes d'assurance maladie, pourquoi ce n'est pas souhaitable » à la Table ronde « Les réformes des systèmes d'assurance maladie entre solidarité et contraintes financières »

(Lyon, 13-14 janvier 2005)

Mutualité sociale agricole. (MSA Saône et Loire). Formation d'administrateurs. Conférence de Pierre Volovitch « Les systèmes d'assurance maladie en Europe ». (Macon, 14 janvier 2005)

DARES. Colloque « Perspectives de l'Emploi en Europe », discussion par Jacky Fayolle des communications de l'OCDE et de la Commission européenne sur « Mondialisation, emploi, marché du travail » (Paris, 18 janvier 2005).

Institut d'études politiques (IEP). Colloque « Action publique et légitimité professionnelle ». Communication d'Odile Join-Lambert, Yves Lochard, Marie Raveyre, Pascal Ughetto « Le musée pour tous : enjeux professionnels d'une politique publique ». (Aix en Provence, 22 janvier 2005)

Club Nouveau Monde. Colloque sur la directive Bolkestein. Intervention d'Antoine Math « Le projet de directive sur les services et les normes d'emploi et de protection sociale ». (Paris, 26 janvier 2005)

Université Paris X. Séminaire « Europe sociale » de l'école doctorale Economie, Organisations, Société. Journée « salaire et protection sociale en Europe ». Communication d'Antoine Math « L'évolution des politiques d'aide aux familles en Europe ». (Nanterre, 27 janvier 2005)

Mutualité sociale agricole. (MSA Région Midi Pyrénées). Formation d'administrateurs. Conférence de Pierre Volovitch « La réforme de l'assurance maladie en France ». (Toulouse, 27 janvier 2005)

OSM Corum. Animation par Christian Dufour d'un séminaire sur la territorialisation de la négociation avec la participation de syndicalistes, d'employeurs et de responsables de la DRTEFP. (Lyon, 2 février 2005)

Mutualité sociale agricole. (MSA Grand Ouest). Formation d'administrateurs. Conférence de Pierre Volovitch « La réforme de l'assurance maladie en France ». (Rennes, 4 et 15 février 2005)

Conseil d'Analyse Economique (CAE). Assemblée plénière du CAE en présence du premier ministre Jean-Pierre Raffarin et du président en exercice du Conseil Européen Jean-Claude Juncker, participation de Jacky Fayolle au débat sur la réforme du pacte de Stabilité et de Croissance (Paris, 7 février 2005).

Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF). Réunion des « chefs de file » de la mutualité dans les caisses d'assurance maladie. Communication de Pierre Volovitch « Quel nouveau pacte médical ? ». (Paris, 8 février 2005)

Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). Assemblée plénière du CNIS, participation de Jacky Fayolle à la table-ronde sur les indicateurs d'inégalité (Paris, 11 février 2005).

Confrontations Europe et Groupe Alpha. Colloque « Pour un dialogue industriel européen, Une contribution à la stratégie de Lisbonne », animation et introduction par Jacky Fayolle de la table-ronde « L'élargissement, une chance pour l'industrie européenne » (Bruxelles, 17-18 février 2005)

Institut des Sciences sociales du travail (ISST). Intervention de Catherine Sauviat dans le cadre d'une formation pour la CGT-FO sur « Le développement de l'épargne retraite et de l'épargne salariale dans le contexte de la mondialisation financière ». (Sceaux, 1^{er} mars 2005)

Confédération Européenne des Syndicats (CES/ETUC). Colloque « Réaliser les objectifs de Lisbonne : rôle de la politique macroéconomique », Communication de Jacky Fayolle « La politique financière et monétaire dans l'UEM : dans quelle mesure a-t-elle réussi à gérer le cycle des affaires en Europe ? » (Bruxelles, 1-2 mars 2005)

Association sociale du ministère de l'Agriculture (ASMA). Assemblée générale. Intervention de Christian Dufour sur la place de la culture dans la vie des comités d'entreprise. (Ile d'Oléron, 9 mars 2005)

DARES. Séminaire interne « Conflits du public, conflits du privé, deux mondes séparés ? ». Présentation par Jean-Marie Pernot de l'ouvrage collectif dirigé par JM Denis, *Conflit en grève ?* Paris, éditions La Dispute, 2005. (Paris, 15 mars 2005)

Confédération générale du travail (CGT). Journées intersyndicales femmes. Intervention de Michel Husson « Les politiques de l'emploi en Europe depuis Barcelone ». (Saint-Denis, 17 mars 2005)

Laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale (LEPII). Séminaire « Construction et reconnaissance des compétences ». Communication de Pascal Ughetto « Gestion des métiers et gestion des compétences : du métier-qualification au métier-compétence ». (Grenoble, 18 mars 2005)

UMR-CNRS Espace géographique et Société, Université de Rennes 2. Colloque « Faire campagne, pratiques et projets des espaces ruraux aujourd'hui ». Communication de Marie Raveyre « MPI et milieu rural, nouvelles donnes ». (Rennes, 18 mars 2005)

Centre Lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, Université de Lille 1 (CLERSE). « Critique sociale du capitalisme ». Intervention de Pierre Volovitch « Les dix piliers d'une assurance maladie solidaire ». (Lille, 19 mars 2005)

Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (GISTI). Journée d'étude « Immigration et marché du travail en Europe. Les politiques migratoires au service des besoins économiques ». Communication d'Antoine Math « Libéralisation des services, politique migratoire et normes sociales ». (Paris, 21 mars 2005)

Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale DARES-CHATEFP. Journée de présentation des projets de recherche liés à la célébration du centenaire du ministère du Travail. Contribution d'Odile Join-Lambert à l'animation « Structures et personnels du ministère, relations professionnelles ». (Paris, 21 mars 2005)

Association Française de Sciences Economiques (AFSE). Entretiens 2005 « L'Europe sociale », Discussion par Jacky Fayolle des communications présentées (Paris, 23 mars 2005)

Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Quatrièmes Entretiens de l'Emploi « Migrations internationales et gestion de l'emploi », - Intervention d'Antoine Math « L'impact des migrations sur les normes sociales » ;
- Regard final par Jacky Fayolle
(Paris, 23 et 24 mars 2005)

Centre d'économie de Paris Nord (CEPN). Intervention de Catherine Sauviat en tant que rapporteur d'études à une Journée sur « Les investisseurs institutionnels : stratégies financières et gouvernement d'entreprise ». (Paris, 25 mars 2005)

Union nationale interfédérale des Oeuvres et Organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS). Congrès national « L'accès aux soins après la réforme du système de santé et de protection sociale ». Communication de Pierre Volovitch « Quelles conséquences de la réforme de l'assurance maladie sur les inégalités d'accès aux soins ? ». (Marseille, 30 mars 2005)

Conseil Economique et Social (CES). Section des Questions Economiques Générales et de la Conjoncture, audition de Jacky Fayolle sur la conjoncture économique et sociale en 2005 (Paris, 31 mars 2005).

L'IRES soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale. en finançant des programmes établis par chacune d'elles. Ces travaux sont menés sous leur responsabilité, mais les résultats de ces recherches sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical. Dans cette rubrique, nous vous présentons les travaux remis à l'IRES dans le cadre de ces conventions de recherche au cours des derniers mois. Pour les obtenir, s'adresser auprès de l'organisation concernée (voir les adresses en page 6).



Genre et porosité des temps sociaux : comparaison hommes/femmes

Emilie GENIN

L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les articulations entre vie professionnelle et vie personnelle chez les cadres, grâce notamment à la notion de porosité des temps.

La porosité des temps est un phénomène particulièrement intéressant car il est aujourd'hui à la croisée de nombreuses évolutions tant au niveau du contenu du travail (tertiairisation, montée en puissance des professions intellectuelles dont la productivité est difficile à mesurer), des technologies utilisées (révolution informatique, TIC...) que des cadres législatifs et réglementaires qui accompagnent ces mutations. Les transformations du travail s'entrecroisent avec des enjeux sociaux de taille : l'égalité professionnelle (Buffier-Morel, 1998), la concordance des temps dans les villes : rythmes urbains, organisation des transports, des crèches etc. (Bailly, 2002).

Ces évolutions rapides concourent au développement de pressions temporelles importantes. Les salariés sont confrontés à des logiques contradictoires qui les conduisent à produire de la porosité des temps. Les cadres sont plus que les autres concernés par ce phénomène car leur statut et la nature de leur travail les exposent davantage à des tensions.

Les travaux sur le temps de travail ont connu une forte croissance ces dix dernières années. Pourtant, le thème des imbrications entre le temps professionnel et le temps personnel n'a été que peu traité, les recherches sur ce sujet demeurent rares. Ainsi, cette étude a pour objectif d'analyser plus finement ces phénomènes au cœur des évolutions récentes du travail des cadres.

Le discours managérial dominant prône une grande autonomie dans l'organisation du travail des cadres. En contrepartie, ils sont jugés au résultat, c'est à dire en fonction l'atteinte de leurs objectifs. En résumé, ils doivent savoir s'organiser efficacement avec les moyens que leur donne l'entreprise. Si le cadre jouit d'une liberté suffisante dans l'organisation de son travail, et qui plus est dans l'organisation du rapport vie professionnelle et vie personnelle, comment comprendre la porosité des temps ?

La dimension sexuée du rapport au temps, et en particulier au temps de travail, paraît déterminante dans l'organisation des activités humaines. Le genre est une variable structurante de l'emploi du temps. Cette variable est très importante à prendre en compte chez les cadres car leur identité professionnelle s'est construite notamment, sur la base d'une très grande disponibilité horaire. En conséquence, il semble pertinent d'axer notre analyse sur une comparaison hommes/femmes. Il s'agira donc de mettre à jour les différences et les similitudes dans la façon dont les hommes et les femmes produisent de la porosité des temps, se la représentent ou la subissent.

Toujours dans une logique de comparaison, nous tenterons d'établir les causes de ces différences et similitudes. Quelles sont les contraintes sociales, organisationnelles et individuelles qui pèsent sur les hommes et les femmes dans leur rapport au temps de travail ? Pourquoi les comportements et les représentations des hommes et des femmes diffèrent-ils ? Quelles sont les problématiques de la porosité des temps pour chacun des deux sexes ? Quels en sont les enjeux en terme d'égalité professionnelle ?

Les deux premières parties de l'étude replacent la porosité des temps dans une perspective historique, juridique et sociologique. La troisième partie présente la méthodologie de l'enquête (à partir de cadres CFE-CGC), les résultats sont analysés dans les deux dernières parties. La quatrième partie répond à la question du pourquoi la porosité des temps chez les cadres,

tandis que la cinquième partie s'axe davantage sur ses conséquences au niveau individuel et organisationnel, en particulier en matière d'égalité professionnelle.



La Chine et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Quels impacts internes et externes de l'entrée de la Chine dans les institutions internationales ?

Jean-François HUCHET

On assiste en Chine, depuis le début des réformes économiques en 1978 à une révolution silencieuse tant du côté des zones rurales que des zones urbaines. Les évolutions les plus profondes dans le domaine de l'emploi sont intervenues avec la décollectivisation dans les zones rurales dans les années 1980, et le démantèlement du système socialiste dans les zones urbaines à partir de 1994. Cette seconde vague de réformes a débouché sur une précarité soudaine, que beaucoup d'observateurs considèrent comme durable pour environ un tiers de la population urbaine.

Après 10 ans de réformes drastiques du système de l'emploi, le salariat se retrouve dans une position particulièrement affaiblie vis à vis du gouvernement et du patronat. Dans ce contexte, l'absence d'un mouvement syndical indépendant constitue l'obstacle le plus important pour une amélioration significative des conditions de travail et des inégalités sociales qui font aujourd'hui de la Chine un des pays les plus inégalitaires de la planète tandis que les graves atteintes au droit du travail en Chine contribuent à freiner le développement de normes internationales sur le travail.

L'adhésion de la Chine à l'OMC en décembre 2001 ne devrait pas bouleverser ces évolutions profondes. Les concessions accordées par la Chine à ses principaux

partenaires commerciaux s'inscrivent dans un agenda plus vaste des réformes visant à déréglementer le régime de commerce intérieur et extérieur chinois et à supprimer les derniers pans de l'économie socialiste. L'adhésion à l'OMC joue avant tout le rôle d'un catalyseur de réformes de l'économie chinoise. De ce fait, il apparaît très difficile de différencier les effets sur l'emploi des réformes entamées depuis 1994 de ceux résultant des concessions accordées par la Chine pour accéder à l'OMC.

L'étude conclut en évoquant quelques conséquences sur le plan international pour l'emploi en France et dans les pays en voie de développement, notamment sur l'éventualité d'un choc brutal provenant de la rapidité et de la nature du développement économique chinois. Un tel choc serait supporté avant tout par les autres pays en voie de développement dont la spécialisation internationale est semblable à celle de la Chine. En France, malgré une croissance rapide des importations de biens de consommation en provenance de la Chine, l'emploi, globalement ne devrait pas, à court et moyen terme, être trop touché par la montée en puissance de la Chine dans le commerce international.

L'impact des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur la communication syndicale : enjeux, perspectives et limites

UCI - Union des Cadres et Ingénieurs

Le ralentissement économique de ces dernières années a fortement ébranlé certains mythes relatifs à la nouvelle économie mais il n'en demeure pas moins que le développement des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) recèle des enjeux importants. Cela peut constituer un puissant levier pour la croissance de la productivité. Mais, si ces TIC présentent maintes opportunités, elles comportent néanmoins des limi-

tes et méritent par conséquent une attention particulière, d'autant que les partisans du libéralisme ont bien compris le parti qu'ils pouvaient tirer de l'articulation entre l'intensification de la concurrence et la diffusion des TIC pour améliorer la performance des entreprises.

Cette attention est d'autant plus nécessaire que la diffusion des TIC n'est pas sans soulever maintes difficultés en termes d'accès et d'égalité d'accès, compte tenu que ce mouvement en évolution permanente enclenche plusieurs déplacements concomitants ou non, conduisant à modifier les périmètres, les enjeux, ... en présence.

Forte de la veille permanente qu'elle a mené sur le sujet en s'investissant dans les Agences d'Objectifs, l'Union de Cadres et Ingénieurs Force Ouvrière se livre ici à un travail exploratoire. Il en émerge de nombreuses interrogations auxquelles des pistes de réflexions sont apportées. Elles donnent un éclairage averti sur les pratiques tout en analysant leurs implications au plan relationnel ou juridique notamment.

Les entretiens conduits auprès de militants syndicaux et d'experts sont à la fois précieux et révélateur de l'appréciation qu'il est possible de porter actuellement sur cet outil. Ils permettent également d'apprécier les avantages et les inconvénients de l'usage des TIC, par ailleurs susceptible d'évoluer dans le temps.

Pour le syndicalisme Libre et Indépendant, les enjeux inhérents à cet outil sont conséquents tant à l'intérieur de l'Organisation qu'à l'extérieur, aux fins de faire valoir les positions syndicales.

Parce que l'information utile est une exigence de la démocratie, plus que jamais, il est temps de s'atteler à la diffusion d'une information pertinente permettant à chacun d'apprécier les tenants et aboutissants des débats à l'heure où certains se complaisent dans la propagation d'« idées reçues », laissant supposer que l'inéluçabilité doit s'imposer et conduire à accepter la résignation.

POUR SE PROCURER CES TRAVAUX

CFDT

Emmanuel Mermet

4 bd de la Villette 75955 Paris cedex 19

Tel : 01 42 03 80 84

E-mail : emermet@cfdt.fr

CFE-CGC

Francine Didier

59/63 rue du Rocher 75008 Paris

Tel : 01 55 30 12 12

E-mail : didier@cfecgc.fr

CFTC

Philippe Arondel

13 rue des Ecluses St Martin

75483 Paris cedex 10

Tel : 01 44 52 48 55

E-mail : ecosoc@cftc.fr

CGT

Fabrice Pruvost

263 rue de Paris 93516 Montreuil cx

Tel : 01 48 18 80 00 (poste 9266) -

E-mail : f.pruvost@cgt.fr

CGT-FO

Luc Bersegeay - Secteur économique -

141 av. Du Maine 75680 Paris cx 14

Tel : 01 40 52 84 47

E-mail :

marie-suzie.pungier@force-ouvriere.fr

UNSA éducation

Jean-Louis Besnard

21, rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cx

Tel : 01 40 16 78 81

E-mail : besn-jl@unsa.org

BULLETIN D'ABONNEMENT 2005

Nom, prénom Date

Adresse

désire recevoir régulièrement *La Lettre de l'IRES* (gratuit)

désire m'abonner à *Chronique Internationale* : 30 €

désire m'abonner à *La Revue de l'IRES* : 65 €

désire m'abonner à *Chronique Internationale* + *Revue* : 85 €

désire recevoir le *Catalogue des publications de l'IRES*

Les étudiants (justificatifs à l'appui) pourront bénéficier d'une remise de 50 % sur les abonnements et sur les publications achetées à l'unité.

Bulletin à retourner avec votre règlement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IRES, Virement CDC - RIB 40031 00001 0000245046D 80

- Carte VISA, MASTERCARD ou EUROCARD : n° Date d'expiration

à : IRES Diffusion - 16, boulevard du Mont d'Est - 93192 Noisy-le-Grand CEDEX

Tél 33 (0) 1 48 15 18 90 Fax 33 (0) 1 48 15 19 18 - E-mail : info@ires-fr.org

Signature